

1. *Débitrice:* **Concept Kdo Sàrl**, route de l'Industrie 58,
1020 **Bussigny-Lausanne**
2. *Remarques:* A vous tous tiers intéressés.
Le président du tribunal de l'arrondissement de La Côte sta-
tuera en son audience du mardi 1er février 2005, à 09.00
heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-
Cergue 38, sur la requête de sursis concordataire déposée
par Concept Kdo Sàrl, représentée par l'agent d'affaires bre-
veté Jacques Lauber, à Lausanne.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audi-
ence pour y fournir tous renseignements utiles sur la situa-
tion du débiteur.
L'effet suspensif est accordé, de sorte que les poursuites et
requêtes de faillite sont suspendues jusqu'à droit connu sur
la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(02587990)